Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-242900629-20251209-2025_12_09_16-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap - Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle du conseil en mairie d'Audierne, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le deux décembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Éric BOSSER, Armelle BRARD, Georges CASTEL, Didier GUILLON, Gurvan KERLOC'H, Joëlle MOALIC

BEUZEC-CAP-SIZUN : Catherine BESCOND, Gilles SERGENT

CONFORT-MEILARS : Patrick LE DREAU

GOULIEN : Henri GOARDON

MAHALON : Raymond BETROM

PLOGOFF : Dominique TOULLER, Joël YVENOU

PLOUHINEC : Annie AUFFRET, Marc-Ange BIOLCHINI, Audrey BONNIZEC, Solène JULIEN-LE MAO, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Rémy LE COZ, Yvan MOULLEC

PONT-CROIX : Odile DIVANAC'H, Benoit LAURIOU, Henri MOAN

PRIMELIN : Bruno BUREL

Absent(e)s :

AUDIERNE : Véronique MADEC (procuration à G. KERLOC'H)

CLEDEN-CAP-SIZUN : Nadine KERSAUDY (procuration à H. GOARDON), Muriel LE DANTEC

CONFORT-MEILARS : Laurent COATMEUR (procuration à P. LE DREAU)

MAHALON : Bernard LE GALL

PRIMELIN : Alain DONNART (procuration à D. GUILLON)

Assistaient également à la séance :
Agathe Rampillon, Emilie Deloison et Elodie Riou, services de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre d'absents : 6
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 29

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-242900629-20251209-2025_12_09_16-DE

2025-12-09-16 Décisions du président prises par délégation du conseil communautaire

En application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le président de la communauté de communes a reçu délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire dans les conditions fixées par la délibération en date du 16 juillet 2020.

Monsieur le président informe le conseil communautaire des décisions suivantes, prises conformément à la délégation :

NUMÉRO D'ORDRE	DATE	INTITULE
Marché subséquent carburant	07/11/2025	19eme marché subséquent à l'accord cadre « n° 2023_CCCS_F_ST_CARBURANT 01 » fourniture et livraison carburant -12 087 € HT – ARMORINE
Marché fourniture	24/11/2025	2025_CCCS_F_GD_ACHAT LAVEUSE- Acquisition d'un poids lourd équipé d'une laveuse de bac à chargement arrière d'occasion ou neuf – PTAC 19 tonnes – 103 133 €HT - LVE
Marché fourniture	24/11/2025	2025_CCCS_F_GD_VEHICULE ELECTRIQUE - Acquisition et livraison d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique – 23 315.76€ HT – RENAULT Quimper

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

Prend acte de la présente information.

Pour copie certifiée conforme,
A Audierne,

Le 9 décembre 2025

Le Président,

Gilles SERGENT

Le Secrétaire de séance,

Gurvan Kerloc'h

Date de mise en ligne : le 23 décembre 2025